

Concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement Session 2025

Bilan et attendus du jury de l'épreuve individuelle d'entretien oral (Durée : 30 minutes – Coefficient : 4)

Rappel concernant le cadre de l'épreuve

Le concours comporte deux épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission. La première épreuve d'admission est un QCM d'anglais et la seconde consiste en un entretien individuel avec un jury. Cet entretien, d'une durée de 30 minutes se compose d'un exposé du candidat sur son parcours d'une durée de 10 minutes maximum et d'un entretien de 20 minutes minimum avec le jury.

L'épreuve individuelle d'entretien oral s'est déroulée du 23 au 26 juin 2025.

Il convient de rappeler que l'entretien est destiné à évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser, dans un environnement professionnel, les connaissances et les compétences acquises, à apprécier sa motivation et son adéquation avec les fonctions d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement.

Pour nourrir cet entretien, le jury peut interroger le candidat sur le projet présenté dans le dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle (RAEP). Ce dossier, établi par le candidat, a été remis au service organisateur préalablement à l'épreuve orale. Il n'est pas noté, seul l'entretien avec le jury donne lieu à la notation pour cette épreuve. Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

Sur les 26 candidats admissibles, quatre ne se sont pas présentés à l'épreuve d'anglais et un ne s'est pas présenté à l'épreuve orale.

Appréciation sur la qualité des prestations des candidats

Exposé des candidats

La plupart des présentations ont été préparées, ont respecté un plan structuré.

Les meilleures présentations utilisent la quasi-totalité du temps imparti et suivent un plan structuré, énoncent un propos synthétique tout en respectant un équilibre entre la présentation du parcours, les motivations et le projet professionnel et en conservant une certaine spontanéité.

Le jury a été sensible aux présentations qui évitent la description chronologique et détaillée du parcours professionnel et privilégient une cohérence propre à mettre en lien les compétences attendues pour un IAE qu'ils ont acquises dans leur parcours, leur motivation et leur projet professionnel.

La difficulté éprouvée par certains candidats à analyser leur parcours pour démontrer la cohérence de leur démarche et arriver à se projeter a été pénalisante.

Pour autant, le jury souligne qu'il n'y a pas de « bon ou mauvais » parcours. L'essentiel est la capacité à analyser son parcours pour éclairer le jury sur les principales qualités et compétences professionnelles acquises, les motivations de la candidature et les souhaits professionnels futurs.

Il est important de noter que les candidats qui s'expriment trop brièvement (6 à 7 minutes environ, voire moins) se privent de temps pour étayer leur propos et que les textes appris par coeur, manquent de fluidité dans l'expression, voire peuvent conduire les candidats à des « trous » en cours de présentation.

Echanges avec le jury

Il est important de rappeler que les candidats ont connaissance de la liste des critères d'évaluation qui font chacun l'objet de questions spécifiques.

Connaissance de l'environnement professionnel et des missions des IAE

Le jury s'étonne chaque année de l'absence de connaissance de certains candidats, voire d'intérêt, pour l'environnement professionnel d'un ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que des enjeux de l'agriculture et de l'action publique dans le secteur agricole au sens large. Cela est d'autant plus surprenant s'agissant d'un concours de recrutement au MASA, devant un jury composé en grande majorité d'agents du MASA et en vue d'une formation majoritairement tournée vers les enjeux de l'agriculture.

Si quelques candidats montrent à la fois une connaissance approfondie, un fort intérêt et une bonne compréhension des principales politiques publiques menées par le ministère chargé de l'agriculture, la majorité des candidats n'ont qu'une connaissance moyenne, voire médiocre, des enjeux du secteur agricole.

Sur ce critère d'évaluation, le jury ne peut que se répéter et inviter les futurs candidats à être plus curieux de leur environnement actuel et futur et à ne pas hésiter à interroger des collègues déjà IAE. La capacité à analyser et à se projeter est fortement dépendante de ces connaissances générales.

Motivations

Sont notamment évalués dans ce critère la mobilité fonctionnelle, la disponibilité et l'adaptabilité des candidats, ainsi que leur capacité de projection dans la posture d'élève, puis dans leur futur parcours. La majorité des candidats ont montré une grande motivation, voire une détermination, faisant preuve d'un réel intérêt pour les missions du ministère et d'une réflexion sur les postes qui pourraient leur être proposés en sortie.

De façon générale le jury incite les candidats à davantage s'intéresser à la formation proposée aux élèves IAE pendant 2 ans et également à réfléchir aux postes qui pourraient les motiver à l'issue de la scolarité.

Qualité de réflexion et d'analyse

Pour mesurer l'aptitude du candidat à mobiliser, dans un environnement professionnel, les connaissances et les compétences acquises, le jury propose aux candidats des mises en situation. Le jury cherche ainsi à évaluer la capacité du candidat à décortiquer une situation complexe, à synthétiser le fruit de son analyse et à formuler des solutions adaptées, tout en faisant preuve de prise de recul.

Beaucoup de candidats font preuve, à des degrés divers, de capacité d'analyse et de réflexion en tentant de proposer des solutions adaptées aux problématiques et aux situations qui leur sont soumises.

Le jury souligne qu'il n'attend pas une « bonne » réponse mais une analyse de la situation proposée et un cheminement intellectuel produisant une réponse synthétique, argumentée et structurée. Il est apprécié que les candidats prennent de la hauteur et se projettent dans une position d'ingénieur confronté à des situations complexes.

Aptitudes aux fonctions d'IAE

Le jury tente d'apprécier les aptitudes des candidats aux fonctions d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, plus précisément en matière d'expertise, d'animation ou de gestion de réseau ou d'équipe. Là encore, de petites mises en situation sont proposées aux candidats. Concernant ce critère, les candidats les plus convaincants savent se projeter dans la posture d'ingénieur et faire preuve de réflexion et d'analyse pour décortiquer la situation proposée, puis envisager plusieurs scénarios possibles pour proposer des solutions adaptées.

Le jury recommande aux futurs candidats de réfléchir aux notions d'expertise, d'animation et d'encadrement d'équipe en s'aidant d'acquis issus d'expériences vécues au plan professionnel ou social pour se projeter dans leur avenir professionnel.

Capacité à interagir avec le jury

La plupart des candidats montrent une bonne capacité à interagir avec le jury, notamment en terme d'attitude générale pendant l'ensemble de l'épreuve ainsi que d'une bonne écoute des questions du jury.

Dans le cas des mises en situation, certains candidats, par manque d'écoute, ne comprennent pas bien la mise en situation qui leur est proposée et ne parviennent donc pas à construire une réponse adaptée et complète. Sur ce type de questions, il est important que le candidat prenne le temps de la réflexion, voire demande au jury de reformuler, avant de se lancer dans une réponse.

Enfin certains candidats ont eu des difficultés en terme de clarté et de concision des réponses. Rien ne sert de « broder » ou paraphraser, le jury attend des réponses claires, argumentées et synthétiques.

Conclusion

Le jury relève l'hétérogénéité des prestations. Il salue les prestations des candidats qui ont fait preuve d'une motivation très forte accompagnée d'une préparation intense au vu de la qualité de leur entretien. A l'inverse, le jury regrette d'avoir dû constater que plusieurs candidats n'avaient pas suffisamment préparé cette épreuve.

A l'issue de la délibération 10 candidats ont été retenus sur liste principale et 3 sur liste complémentaire.

Le Président du Jury

Patrick SOLER

Inspecteur général